



République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Bagnères-de-Bigorre
SALECHAN - Commune



Séance du samedi 25 avril 2026

Délibération N° DE_2026_045_2

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11
Date de la convocation : 21/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie - salle du conseil), sous la présidence de Monsieur ICHE Fabrice.

Présents : Monsieur ICHE Fabrice, Madame TAHAR Jocelyne, Monsieur PRUVOT Eric, Madame HERNANDEZ DI DONATO Isabel, Monsieur LATIL Gérard, Madame TURMO Isabelle, Madame GROS Claire, Monsieur BOUILLARD Lionel, Madame MAC CAMMOND Marie, Monsieur LOUSTAU Pascal

Représentés : Monsieur SOULE Nicolas représenté par Monsieur PRUVOT Eric

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur LATIL Gérard est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - BUDGET COMMUNAL 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune BUDGET COMMUNAL,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune BUDGET COMMUNAL pour l'année 2026 présenté par son Maire,



Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 752 908,87

En dépenses à la somme de : 752 908,87

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	132 873
012	Charges de personnel, frais assimilés	128 989
014	Atténuations de produits	807
023	Virement à la section d'investissement	93 444,83
042	Section à section	5 190,47
65	Autres charges de gestion courante	48 800
66	Charges financières	3 070,79
67	Charges spécifiques	500
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		413 675,09

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	182 248,09
013	Atténuations de charges	2 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	24 450
73	Impôts et taxes	1 505
731	Fiscalité locale	106 580
74	Dotations et participations	72 892
75	Autres produits de gestion courante	24 000
77	Produits spécifiques	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		413 675,09

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	58 918,44



16	Emprunts et dettes assimilées	20 856,77
20	Immobilisations incorporelles	5 000
204	Subventions d'équipement versées	100 272,67
21	Immobilisations corporelles	154 185,9
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		339 233,78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	93 444,83
040	Section à section	5 190,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 908,04
13	Subventions d'investissement	78 617,77
16	Emprunts et dettes assimilées	101 072,67
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		339 233,78

ADOpte A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur ICHE Fabrice
Président de séance

Monsieur LATIL Gérard
Secrétaire de séance






Publié le : 28/09/2026 11:41 (Europe/Paris)

Par : le Maire

https://www.intramuros.org/salechan/documents_administratifs/79987